

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_020 : ANNÉE 2017 - FINANCEMENT DES CHANTIERS D'INSERTION PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

L'an deux mille dix sept, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 9 février 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Claude LECOMTE, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Blandine THUEL (pouvoir à Thierry DUFOUR), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 FÉVRIER 2017**N° DEL2017_020 : ANNÉE 2017 - FINANCEMENT DES CHANTIERS D'INSERTION PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

Pilote : Politique de la ville

Madame Muriel ROQUES-ETIENNE, rapporteur,

Comme en 2016, au titre de la programmation des fonds européens, pour l'exercice 2017, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a la possibilité de cofinancer les chantiers d'insertion qu'ils appellent ou pas des financements du Fond Social Européen.

Les opérateurs concernés par des subventions sont les suivants :

- LE CFFPA DE FONLABOUR, pour le chantier autour de l'activité des jardins d'insertion, cultures maraîchères bio avec traction animale.
- LES HABITS POUR L'EMPLOI, pour le chantier développant les activités de réparation et réemploi de vêtements, textiles et accessoires vestimentaires à travers un atelier d'insertion.
- REGAIN ACTION, pour le chantier des jardins d'insertion de Cantepau centré sur la production légumière.

Pour ces trois structures, la proposition de cofinancement est la suivante :

CFPPA DE FONLABOUR	4 000,00 €
LES HABITS POUR L'EMPLOI	4 000,00 €
REGAIN ACTION	4 000,00 €
TOTAL	12 000,00 €

Les opérateurs concernés par des prestations de services sont les suivants :

- VERSO, pour le chantier de réhabilitation de patrimoine bâti.
- Tarn Environnement Solidaire avec la Régie Inter quartiers d'Albi, pour des prestations d'environnement et d'espaces verts.
- EMMAUS INSERT, pour le chantier de réemploi, tri, valorisation des équipements électriques et électroniques.

Pour ces trois structures, la proposition de cofinancement est la suivante :

VERSO	12 000,00 €
Tarn Environnement Solidaire avec la Régie Inter quartiers d'Albi	12 000,00 €
EMMAUS INSERT	4 000,00 €
TOTAL	28 000,00 €

Concernant VERSO et Tarn Environnement Solidaire avec la Régie Inter quartiers d'Albi, le montant total de prestations est assorti à la réalisation de 20 semaines de travaux pour des besoins des services de l'agglomération ou des communes. Le montant du cofinancement apporté à ces prestations est donc de 600€/semaine.

Chaque service communautaire ou municipal commanditaire est appelé à apporter un financement de 600€/semaine sur les fonds propres de sa collectivité pour la réalisation d'un chantier. Le montant demandé en contrepartie pourra toutefois être supérieur en fonction de la complexité de la prestation à réaliser. Ainsi la rémunération de l'opérateur d'insertion est d'au moins 1 200€ la semaine.

Pour EMMAUS INSERT, les prestations seront rémunérées au fur et à mesure de la reprise, traitement et réemploi des D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) de l'agglomération.

Les prestations font l'objet de conventions signées par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, le commanditaire des travaux et l'opérateur.

Je vous demande d'approuver pour 2017 :

les subventions pour les trois chantiers d'insertion suivants :

- Le CFPPA de Fonlabour, pour 4 000€
- Les Habits pour l'Emploi, pour 4 000€
- Regain Action, pour 4 000€

le cofinancement des prestations de services pour les trois chantiers d'insertion suivants :

- VERSO, pour 12 000€
- Tarn Environnement Solidaire avec la Régie Inter quartiers d'Albi, 12 000€
- EMMAUS INSERT, pour 4 000€

les dispositions suivantes :

- Pour VERSO et Tarn Environnement Solidaire avec la Régie Inter quartiers d'Albi, le montant total de l'aide de l'agglomération est assorti à la réalisation de 20 semaines de travaux.
- La contribution de l'agglomération aux prestations est de 600€/semaine, à part au moins égale avec le commanditaire des travaux, afin d'assurer, à l'opérateur, une rémunération minimale de 1 200€ la semaine.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 12 janvier 2017

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE pour 2017 l'octroi des subventions pour les trois chantiers d'insertion suivants :

- Le CFPPA de Fonlabour, pour 4 000€
- Les Habits pour l'Emploi, pour 4 000€
- Regain Action, pour 4 000€

APPROUVE le cofinancement pour 2017 des prestations de services pour les trois chantiers d'insertion suivants :

- VERSO, pour 12 000€
- Tarn Environnement Solidaire avec la Régie Inter quartiers d'Albi, pour 12 000€
- EMMAUS INSERT, pour 4 000€

APPROUVE pour 2017 les dispositions suivantes :

- Pour VERSO et Tarn Environnement Solidaire avec la Régie Inter quartiers d'Albi, le montant total de prestations est assorti à 20 semaines de travaux.
- La contribution de l'agglomération aux prestations est de 600€/semaine, à part au moins égale avec le commanditaire des travaux, afin d'assurer, à l'opérateur, une rémunération minimale de 1 200€ la semaine.

AUTORISE le président et, ou les vices-présidents dûment habilités, à signer et à remplir toutes les démarches inhérentes aux dossiers.

DIT QUE les crédits sont prévus au budget primitif général 2017 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 février 2017,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE